







Journée internationale des migrants

MANIFESTATION

Avec lampes de poche, lampions, flambeaux, etc.

APPORTEZ VOS LUMIÈRES

Rassemblement départemental à Privas devant la Préfecture Jeudi 17 décembre 2015 à 17h30

Pour les droits des travailleurs migrants et de leurs familles, pour la régularisation des sans-papiers, pour l'égalité et le respect des droits

Parce que le 18 décembre 2015 marque l'anniversaire de la Convention internationale pour les droits des travailleurs migrants et de leurs familles, **RESF Ardèche** appelle à manifester jeudi 17 décembre 2015. Nous voulons que la France la ratifie. Nous voulons le respect des droits fondamentaux pour tous les migrants et demandeurs d'asile.

Certes, l'action des collectifs de sans-papiers, les mobilisations citoyennes autour du Réseau Education Sans Frontières (RESF), l'engagement de syndicats aux côtés des travailleurs-euses sans-papiers en grève, le soutien d'associations, permettent d'empêcher des expulsions et d'obtenir des régularisations.

Mais le droit d'asile reste bafoué. L'enfermement d'hommes, de femmes et d'enfants dans des Centres de Rétention Administratifs, les expulsions, les violences, continuent. Les sans-papiers sont soumis à une terrible précarité, victimes d'un système qui encourage leur surexploitation au travail, les pénalise sur tous les plans : santé, insertion sociale et professionnelle, vie familiale. Beaucoup de sans-papiers, dont de très nombreuses femmes, dont le travail n'est pas déclaré, ou qui sont payés en dessous du SMIC, se voient refuser des titres de séjour. Et ceux qui sont régularisés le sont trop souvent avec des titres précaires. A Calais, la France oppose toujours des violences policières, l'érection de nouveaux murs, à des exilé-e-s en recherche de protection. Les mesures humanitaires en trompe-l'œil actuellement proposées n'y changeront rien.

Non à la banalisation de la xénophobie et du racisme

Cette logique de plus en plus répressive et xénophobe fait des milliers de victimes, dans la Méditerranée et à d'autres frontières, au pied des murs de l'Europe forteresse. Des jeunes, Mineurs Isolés Etrangers, scolarisés, sont à la rue. La situation humanitaire de milliers d'enfants, dont les familles sont expulsées, est encore pire outre-mer, à Mayotte. La persécution des Roms, citoyens européens, continue et s'aggrave, au mépris des droits des personnes humaines, des droits des enfants. La banalisation du racisme et des discriminations, en lien avec l'origine ou la religion, met à mal les principes républicains de liberté, d'égalité, de fraternité.

Pour régulariser les sans-papiers, la loi doit changer

Mais **les projets de lois gouvernementaux** ne font que pérenniser et aggraver la réforme du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) à laquelle nous nous opposions en 2006. Ils **ne contiennent aucune avancée vers les libertés de circulation et d'installation**. Rien ne permet la régularisation des sans-papiers qui travaillent, étudient et vivent ici. Des moyens nouveaux sont même donnés au pouvoir administratif pour les expulser, au détriment du pouvoir judiciaire, des droits et libertés de tous. Les titres de séjour sont à statuts et durées variables, réservés au bout du compte à des migrants choisis.

Nous demandons:

- La régularisation des migrant-e-s privé-e-s de titres de séjour, afin qu'ils aient des conditions de vie et de travail à égalité de droit et de traitement
- La délivrance d'un titre de séjour unique, d'une carte de résident à tous
- La fermeture des centres de rétention
- Une pleine citoyenneté de résidence
- Le respect du droit d'asile, de la dignité humaine, à Calais et partout

Manifestation jeudi 17 décembre 2015, à Privas, dès 17h30, devant la Préfecture

Pour ce changement de regard sur l'immigration et pour ces réformes urgentes, nous exigeons la scolarisation des enfants ; le droit au travail ; le droit à un logement ; le droit à la santé ; la convention adoptée le 18 décembre 1990 par l'Assemblée Générale des Nations Unies sur les droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles ; le réexamen du Code de Séjour des étrangers et des demandeurs d'asile (CESEDA) ; la pleine restauration du droit d'asile .

Il y a urgence

Urgence de promouvoir un changement du regard porté sur les étrangers vivant parmi nous dans un souci de justice, d'égalité et de fraternité.

Urgence de transformer les relations sociales, de construire une société hospitalière et la possibilité d'un « vivre ensemble » porteur d'espoir pour tous les habitants de ce pays.

Urgence de transcrire dès maintenant ces valeurs dans des mesures concrètes concernant les migrants pour assurer le respect des droits humains, la justice et la solidarité.

##